



Préparer l'ASSR 2016 : élèves de 5EME et de 3EME

publié le 16/03/2016

Descriptif :

L'éducation à la sécurité routière se construit tout au long de la vie et le collège y joue un rôle essentiel. La préparation des ASSR constitue l'un des moyens de former les élèves à un comportement responsable dans l'espace routier.

- ▶ Les attestations de sécurité routière (ASSR1, ASSR2, ASR) sont obligatoires pour tous les jeunes nés à partir du 1er janvier 1998.
- ▶ L'ASSR1, l'ASSR2 et l'ASR permettent de s'inscrire à la formation pratique du brevet de sécurité routière (BSR) afin de conduire un deux roues.
- ▶ L'ASSR2, ou l'ASR, est obligatoire pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire.

Les **ÉLÈVES DOIVENT** donc impérativement **CONSERVER LEUR ATTESTATION**.

Les élèves des classes de 5EME et de 3EME passeront respectivement les tests des ASSR1 et ASSR2 avant le 31 mai 2016

Pour accompagner les collégiens à s'entraîner, nous vous proposons un ensemble d'outils dans les liens suivants :

<http://preparer-assr.education-secu...> ou <http://www.preventionroutiere.asso.fr/> ou <http://eduroute.ac-rouen.fr/prepassr/>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.